

[DARES. E. Algava. « Le travail de nuit en 2012, essentiellement dans le tertiaire »](#) .

Rapport de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) portant sur le travail de nuit des salariés dans tous les secteurs professionnels en 2012 : il apparaît que les professions de santé font partie des professions qui comptabilisent le plus de travailleurs de nuit. L'étude compte en effet 202.000 sages-femmes et infirmiers (42% de la profession), 151.000 aides-soignants (25%) et 92.000 médecins et assimilés (44%). La DARES met ainsi en avant les conditions plus difficiles pour les salariés qui travaillent de nuit : pénibilité physique, pression temporelle plus forte, tension plus présente, risques d'agression. Par ailleurs, le Centre international de recherche sur le cancer a classé, de manière prudente, le travail de nuit comme cancérigène probable pour l'homme. N°62, août 2014.

[Décret n° 2014-900 du 18 août 2014 relatif aux modalités de versement et de détermination du montant de l'indemnité journalière forfaitaire](#)

prévue à l'article L. 722-8-2 du code de la sécurité sociale servie aux assurées relevant du régime des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés en cas de difficultés liées à la grossesse.

[INPES. Prendre en compte les inégalités sociales en médecine générale](#) .

Il existe en France des inégalités sociales dans tous les domaines de la santé, et particulièrement en matière de prévention. Les médecins généralistes peuvent, en portant attention à la position sociale de leurs patients, tenir compte de ces inégalités sociales de santé dans leurs pratiques de consultation au quotidien.

(Collège de la médecine générale. Repères pour la pratique. Mai 2014)

[Portrait des professionnels de santé. Drees](#) .

En 2015, la France compte 1,9 million de professionnels de santé. Cet ouvrage esquisse leur portrait à travers une vingtaine de fiches qui rendent compte des chiffres clés liés à leur activité. Les différents aspects des métiers et des

parcours de ces professionnels sont ainsi analysés : effectifs actuels et évolution passée, répartition géographique, rémunérations, formation, conditions de travail...L'ouvrage examine également les tendances des futures évolutions démographiques et fournit des éléments sur la répartition des professionnels sur le territoire, qui pourrait se dessiner à court terme.

(Ce recueil a été réalisé à l'occasion de la Grande Conférence de la santé, organisée le 11 février 2016)

□

[Évaluation des risques sanitaires liés au travail de nuit](#) . Avis et rapport d'expertise collective. *(ANSES.Juin 2016).*